

**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix huit

Le 27 Juin à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 20 Juin 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 22

NOMBRE DE VOTANTS : 30

Objet : Annulation affectation résultat 2017 Budget Annexe ZA BELLEVUE

Présents : 22

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce),

Absents excusés ayant donné pouvoir : 8

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pour à BORRELLY Marie Claire, BOURSEAU Christiane (Virzac) pour à JEANNET Serge, COUPAUD Catherine (Pugnac) pour à FUSEAU Mickaël, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pour à ROUX Jean, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pour à FAMEL Olivier, POUCHARD Éric (Lansac) pour à SAEZ Catherine, TABONE Alain (Cubzac les Ponts).pour à BRIDOUX Nadia,

Absents excusés : 7

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mr ISIDORE Jean Marc

Considérant la délibération n°2018-63 portant affectation du résultat 2017 du Budget Annexe de ZA Bellevue,

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 dispose que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement,

Considérant que la section d'investissement des budgets annexes lotissement n'enregistre que des écritures de stock, et non de réels investissements, que par conséquent, le déficit d'investissement de ces budgets n'est pas considéré comme un besoin de financement,

Il convient d'annuler la délibération citée ci-dessus.

Sur avis de la commission n°4 Finances, Grands projets, communication, RH et Services Techniques

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'annuler la délibération n°2018-63 portant affectation du résultat 2017 du Budget Annexe de ZA Bellevue.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 28 Juin 2018.

Le Président,

A. DUMAS

